

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ATALA

27 janvier 2007 – ENST, Paris

Ordre du jour

1	Rapport moral par le Président, J. Véronis	1
2	Rapport sur les journées, J.-L. Minel	1
3	Rapport financier par le Trésorier, T. Lebarbé	1
4	Rapport sur la revue TAL, B. Daille	2
5	Rapport sur la conférence TALN, A. Vilnat	3
6	Renouvellement du Conseil d'Administration	4

1 Rapport moral par le Président, J. Véronis

J. Véronis rappelle que l'année qui vient de s'écouler est marquée par deux événements majeurs : le passage de la revue TAL en version électronique, et, en conséquence, la baisse de la cotisation à l'association. C'est un enjeu pour la communauté dans la mesure où on ne sait pas quelles vont être les conséquences de ces choix. L'avenir de l'association est clairement impliqué.

L'année 2006 est marquée également par une baisse du nombre d'adhérents et par un manque de présence aux journées de l'ATALA. J. Véronis souligne que d'une manière générale, on assiste actuellement à une perte de visibilité du TAL en France. Il constate en particulier que beaucoup d'industriels orientés vers les métiers du Web, de l'extraction d'information ou des moteurs de recherche, font du TAL sans utiliser le terme. D'où, pour la communauté, un enjeu de revalorisation. Quelques pistes sont rapidement évoquées, par exemple celle consistant à relancer l'action REPTIL (Réflexion sur l'Enseignement et la Pédagogie des Techniques d'Informatique Linguistique).

J. Véronis rappelle qu'il est Président de l'association depuis 7 ans et qu'il souhaite laisser la place à de nouvelles énergies. Les enjeux évoqués précédemment pourraient constituer autant de chantiers pour le futur Président.

(Suite de la discussion, qui a eu lieu en fait après le rapport financier) J. Véronis rappelle qu'il y a actuellement de l'emploi sur le marché et qu'une reconexion avec le monde industriel serait profitable (on peut mettre en avant les aspects TAL). L. Danlos évoque l'APIL (Association des Professionnels des Industries de la Langue) qui était liée à l'ATALA. J. Véronis préfère qu'on cherche un autre modèle de fonctionnement, celui de l'APIL étant dépassé. T. Lebarbé rappelle que les mises à jour des formations TAL sont toujours possibles sur le site Web de l'ATALA (www.atala.org). Il remarque qu'aucune mise à jour n'a été faite ces derniers temps. L. Danlos propose de mettre sur le site Web la liste des projets ANR qui ont été acceptés. J. Véronis termine, en guise de message pour le futur Président, sur l'importance de ce chantier : il faut qu'on parle de ce que l'on fait, sinon on risque de disparaître, à l'instar de la ligne TAL qui n'apparaît plus sur les appels de la Commission Européenne.

2 Rapport sur les journées, J.-L. Minel

J.-L. Minel fait le bilan pour l'année 2006, qui s'est globalement bien passé, à l'exception de la dernière journée qui n'a vu que 25 personnes en incluant les organisateurs.

Pour 2007, aucune journée n'est à l'heure actuelle programmée, ce qui est inquiétant. Face à ce problème et à celui de l'irrégularité du nombre des présents, J.-L. Minel souligne qu'il faudrait procéder à une réflexion collective. Il attend en particulier plus d'engagement de la part des membres du Conseil d'Administration (CA). D. Bourigault évoque une réflexion qui a eu lieu au sein du CA, et qui s'est orientée sur la possibilité de programmer une journée portant sur l'enseignement du TAL en France (filières, problèmes, métiers...). Il est rappelé également que deux propositions de journées sont en cours de maturation, et que deux autres propositions ont été initiées à plus long terme, pour la fin de l'année 2007.

3 Rapport financier par le Trésorier, T. Lebarbé

T. Lebarbé rappelle que l'année 2006 a été une année charnière pour le bureau de l'ATALA, dans la mesure où le Trésorier a été délocalisé à Grenoble et la Secrétaire adjointe à Aix-en-Provence. Le début de l'année a ainsi été difficile, même si maintenant tout fonctionne correctement.

T. Lebarbé détaille la nature des recettes et des dépenses et présente le bilan 2006, avec une balance positive à 3 050 € (le chiffre n'est cependant pas définitif). L. Danlos demande que le Trésorier informe les donateurs quand un BQR (Bonus Qualité Recherche) est reçu et encaissé par l'association.

T. Lebarbé rappelle la diminution du nombre d'adhérents (de l'ordre d'une division par deux) et annonce la mise en place en février d'un formulaire d'adhésion en ligne avec système de paiement par carte bancaire sur le site de l'ATALA. En facilitant les modalités d'inscription, on espère augmenter le nombre d'adhérents. L. Danlos insiste sur l'utilité des relances. Plutôt que des relances par courrier, d'autres solutions sont évoquées, par exemple la présence d'une machine connectée lors des journées (T. Lebarbé) ou encore l'apparition systématique du lien vers la page d'inscription sur le site de l'ATALA et en particulier sur les pages consacrées à la revue TAL (P. Zweigenbaum).

T. Lebarbé présente un budget prévisionnel pour 2007, avec moins de recettes (baisse des cotisations), moins de dépenses et un solde prévu nul. Il rappelle que l'association dispose de réserves d'environ 15 000 € dont une bonne partie est sur un livret A. J.-L. Minel souligne qu'un bilan avec ce genre d'information devrait compléter les budgets 2006 et 2007 présentés par T. Lebarbé. L. Danlos pose la question de la nature de la diminution du nombre de cotisations : en particulier, le déficit est-il dû majoritairement à des étudiants ? T. Lebarbé n'avait pas prévu de faire des statistiques mais promet de le faire. Suite à la question de B. Daille sur la destination des 3 050 € de la balance 2006, T. Lebarbé déclare que cet argent pourrait être réparti entre les subventions jeunes chercheurs et les frais pour la revue TAL (plutôt que dans les réserves). D'autre part, D. Bourigault rappelle que les frais d'inscription à TALN 2007 seront nettement moins élevés pour les adhérents à l'ATALA que pour les non adhérents (différentiel de 80 € pour les étudiants, de 100 € pour les autres) et conclut que c'est une raison supplémentaire pour voir le nombre d'adhésion augmenter.

Vote La proposition de budget 2007 est mise au vote. Elle est acceptée à l'unanimité.

4 Rapport sur la revue TAL, B. Daille

B. Daille rappelle le fonctionnement de la revue TAL, avec 3 numéros par an, 3 rédacteurs en chef qui coordonnent chacun un numéro, et un CR (Comité de Rédaction) qui est représentatif des différents aspects du TAL en France.

Concernant les numéros de 2005 (volume 46), les 3 sont finalisés. Un seul a pour l'instant été envoyé aux abonnés, la responsabilité de cette lenteur revenant à Lavoisier.

Concernant les numéros de 2006 (volume 47), ils paraîtront tous en version électronique. Les deux premiers numéros sont prêts. B. Daille note pour ces numéros le volume très important des soumissions. Le passage au numérique n'a donc pas freiné les auteurs, bien au contraire. Le troisième numéro, qui porte sur les principes de l'évaluation en TAL, est actuellement en relecture. La première séance d'évaluation aura lieu mi-février 2007.

La mise en ligne de ces numéros est prévue fin février 2007. On fera appel à une association de relecteurs pour les corrections de forme (une secrétaire de rédaction, notre contact principal, se chargera des articles en français et un autre membre de l'association se chargera des articles en anglais). Il est à noter que la secrétaire de rédaction ne sait pas mettre en ligne et qu'elle aura besoin d'aide pour le faire. Elle doit venir au LIMSI pour voir A. Vilnat et P. Zweigenbaum.

Le site Web de l'ATALA doit être préparé en conséquence (E. Morin et L. Roussarie devront s'en occuper) et, par la suite, doit être remaqueté. P. Zweigenbaum souligne que E. Morin et L. Roussarie devraient interagir avec les rédacteurs en chef sur ce sujet. Un point évoqué est la possibilité d'associer à un article un fichier annexe tel qu'un extrait de corpus ou de code (sous contrôle du CA).

L'impression au numéro reste nécessaire pour les bibliothèques. Les deux agences qui gèrent l'envoi aux universités européennes et américaines vont être contactées. Concernant les 3 numéros de l'année 2006, il a été décidé de les envoyer ensembles.

Une demande d'ISSN est en cours. Elle n'est effective que quand le site Web de la revue est effectif, d'où la nécessité de préparer un contenu préliminaire. L'ATALA aura par ailleurs à gérer les modalités de cession des droits, qui changent avec le passage en version électronique. En particulier, J. Véronis propose d'ajouter une clause pour la diffusion des articles en tant que base de données linguistiques, autrement dit en tant que matériau pour le TAL. Ce n'est pas courant, d'où l'importance d'une clause explicite.

Concernant les numéros de 2007 (volume 48), le premier numéro prévu portera sur la langue des signes. D'autres numéros qui ont été évoqués ont trait à la phonologie et aux langues anciennes. C'est en cours de maturation.

En fin de compte, le retard de parution a été grandement résorbé : cet été, le volume de 2006 sera bouclé et celui de 2007 sera bien avancé, ce qui est bien mieux que les années précédentes. La raison principale est qu'actuellement deux numéros sont traités en parallèle au lieu d'un seul, ce qui permet d'aller plus vite (et, accessoirement, de diminuer les frais de mission du CR).

J.-L. Minel annonce d'autre part que la revue TAL a été classée au niveau B par l'ESF (European Science Foundation, www.esf.org), classement adopté par le CNRS. La méthode de classement est publique. En gros, il y a 3 niveaux A, B et C, le niveau B correspondant à des revues de portée internationale (citées internationalement). C'est donc positif et ce classement sera mentionné sur le site Web. D'autres suggestions concernant le site Web de la revue sont émises : mise en place d'une version anglaise ; mention du taux d'acceptation ; mention du nombre de téléchargements (sous réserve d'arriver à filter efficacement les robots).

Vote L'ensemble du rapport sur la revue TAL est approuvé unanimement.

5 Rapport sur la conférence TALN, A. Vilnat

A. Vilnat fait le bilan de TALN 2006 qui a eu lieu à Leuven : le bilan est positif, avec juste un point gênant concernant la faible participation des étudiants. Peut-être faut-il y voir une conséquence des mouvements autour du CPE.

A. Vilnat rappelle que TALN 2007 aura lieu à Toulouse, au Mirail (Université de Toulouse II). Aucun problème d'organisation n'est à signaler. La date limite de soumission est reportée d'une semaine, donc au 6 février 2007. D. Bourigault annonce les frais d'inscription, à savoir 120 € pour les étudiants adhérents et 180 € pour les autres adhérents. Ceux qui ne veulent pas adhérer à l'ATALA auront 100 € supplémentaires à verser, ce qui est supérieur aux frais d'adhésion et devrait donc inciter grandement à adhérer. Ces frais incluent les repas et le dîner de gala. A la conférence s'ajouteront trois ateliers et un tutoriel. Les appels à communication devraient bientôt être diffusés.

TALN 2008 aura lieu à Avignon, en collaboration avec les JEP.

TALN 2009 correspondra au cinquantenaire de l'ATALA. Beaucoup d'idées ont été remuées mais rien n'a encore été fixé. Parmi les pistes mentionnées : association avec d'autres associations sur les langues romanes ; organisation dans les DOM-TOM ; etc. Il faut que la décision soit prise d'ici juin 2007.

Vote L'ensemble du rapport sur la conférence TALN est approuvé unanimement.

6 Renouvellement du Conseil d'Administration

Se présentent à l'élection du CA :

<i>Candidats :</i>	<i>Voix obtenues :</i>
Didier Bourigault	26
Emmanuel Morin	26
Benoît Sagot	26
Fabienne Venant	26

Les 4 candidats sont élus.

A l'issue de l'AG, le CA se réunit et élit le bureau suivant :

Président : Jean Véronis

Vice-président (relations avec TAL) : Didier Bourigault

Vice-présidente (relation avec TALN) : Anne Vilnat

Secrétaire : Marie-Laure Guénot

Secrétaire adjoint : Frédéric Landragin

Trésorier : Thomas Lebarbé

Trésorier adjoint : Poste non pourvu à l'issue du CA.

F. Landragin
Secrétaire adjoint de l'ATALA